

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/03/2025

Membres présents : Mesdames SAINT-BLANCAT, DUZAC, GUIX et JULIEN, Messieurs BOYER et LARROQUE.

Absents excusés : Me FABARON, CHEVILLARD, Mrs GUERIN et ROMAC

Secrétaire de séance : Me DUZAC

Le quorum étant atteint, Mme la Maire ouvre la séance à 18h35

Elle demande aux élus d'accepter que les points 2 et 3 ne soient qu'une seule et même délibération ainsi que de reporter les délibérations des points 5 et 6.

Les conseillers acceptent ces 2 modifications de l'ordre du jour.

1- Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal du 13/01/2025

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Participation financière employeur à la Protection Sociale Complémentaire

Mme La Maire rappelle aux élus l'obligation de participation aux frais de Prévoyance (au 01/01/2025) et de Mutuelle (au 01/01/2026) engagés par les agents sur des contrats labellisés.

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial,

Mme La Maire propose à l'assemblée le versement d'une participation à chaque agent concerné de :

7 € en Prévoyance et de 15 € en Mutuelle dès le 01/03/2025.

A l'unanimité les conseillers présents acceptent cette proposition.

3- Avis sur demande d'enregistrement au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) d'un projet de création d'une unité de méthanisation située à Lestelle de Saint Martory :

Demande de permis de construire et dossier ICPE déposés à Lestelle mi-janvier 2025.

Projet de méthaniseur agricole production de bio gaz – Porté par 2 agriculteurs et par l'ETA la Montespainaise.

Consultation par les services de l'Etat sur ce dossier de toutes les communes concernées par le plan d'épandage du digestat (résidu des matières après méthanisation) soit environ 36 000 t par an. : 26 000 T de CIVES (céréales intermédiaires) et 20 000 t de fumier.

Enquête publique ouverte à la mairie de Lestelle du 15 mars au 14 avril.

La délibération de leur avis n'étant attendu que pour le 25 avril, les élus décident de prendre le temps d'information nécessaire à un tel projet agricole.

Questions diverses :

Concernant les demandes de subventions (délibérations reportées en ouverture de séance), Mme La Maire apporte les précisions suivantes :

Le compte rendu de l'audit de l'appartement EST a été revu puisque l'isolation existante n'avait pas été considérée dans le 1^{er} rapport, ce qui réduit le cout des travaux de rénovation de cet appartement.

De plus, après consultation des services concernés, nous pourrions ajouter aux travaux initiaux des travaux cohérents à ces mesures de rénovations comme le traitement de l'humidité des murs extérieurs ...

Enfin nous devrions avoir tout prochainement confirmation ou pas de l'éligibilité de notre dossier au FONDS VERT plutôt qu'à la DETR pour les aides de l'Etat. Les demandes d'aides financières plus précises seront donc prochainement délibérées.

* Frelons Asiatiques : de nouveaux pièges sélectifs seront dispersés sur la commune. Nous demanderons à des sepxois volontaires de comptabiliser les insectes piégés ; il est en effet important de tenir un décompte sur le territoire.

* Résultats recensement 2025 : 130 Habitations (104 principales et 26 résidences secondaires ou vacantes) 233 personnes.

* AXA propose pour les habitants de Sepx dans le cadre du « PAC de la santé communale » des tarifs préférentiels sur leurs contrats après signature d'une convention (qui n'engage la commune que dans le prêt d'une salle pour organiser réunion de présentation de ces produits par AXA) . Les élus autorisent Mme La Maire à signer cette convention.

* Comme déjà évoqué lors de derniers conseils municipaux, et bien que l'assemblée n'y soit pas unanimement favorable, Mme Le Maire interrogera le SDEHG sur la faisabilité d'une étude dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public.

* Panneau Pocket : appli gratuite pour les utilisateurs, qui permet aux communes de diffuser toute information. Abonnement annuel pour la commune environ 135 €. Les élus autorisent Mme La Maire à signer le bon de commande correspondant.

* Fleurissement Eglise prévu fin mars début avril.

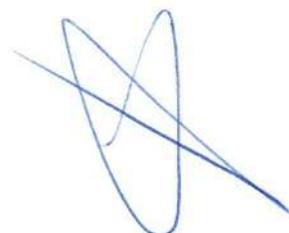
* Pool routier - 2025 : considérée comme « année blanche » pour cause de restriction budgétaire départementale. Certains travaux envisagés sur notre village seront tout de même réalisés : rte de la Grangette, fin chemin de Laborie, Chemin de la Croix de Maret.

* Jardins de Musique → le lundi 04/08 Concert à 18h30. Il faut prévoir 1 heure avant une présentation de notre village.

Dates prochains conseils → Budget ! 19/03/ et 02/04/2025

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la Séance à 21h35.

La secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.